

SEANCE DU 19 JUILLET 2017

L'an deux mille dix-sept et le dix-neuf juillet à 20 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame MOREL Michelle, Maire-adjoint.

Etaient présents : Mr FIORINA, adjoint, Mmes CLAU, PEYRUSSE, Mr BOUDET, Mme DEBIAIS, Mr MIETTE, Mme GUESDON, conseillers municipaux.

Absents excusés : Mr PREVEDELLO, maire, a donné procuration à Mme MOREL
Mme FALGA, adjoint, a donné procuration à Mme CLAU
Mr NOGUES, conseiller municipal, a donné procuration à Mr MIETTE
Mr AVERSENG, conseiller municipal.

Absents : Mr THERME, adjoint, Mme DIEZ et Mr ROQUES conseillers municipaux.

Mme GUESDON assure les fonctions de secrétaire de séance.

Le Procès-Verbal de la dernière séance est lu et adopté à l'unanimité.

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE SERVICES TECHNIQUES A TERRES DES CONFLUENCES DE2017 033

Madame le maire-adjoint donne lecture au conseil municipal d'une proposition de convention entre la commune et la communauté de communes Terres des Confluences pour la mise à disposition de services de la commune vers la communauté de communes dans le cadre du transfert partiel de compétences techniques.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, autorise le Maire à signer la convention.

AVIS SUR ENQUETE PUBLIQUE DRIMM DE2017 034

Le maire-adjoint présente au conseil municipal le projet de la Société DRIMM, soumis à enquête publique. L'enquête publique qui se déroule du 10 juillet au 11 août 2017, porte sur une modification de son autorisation d'exploiter une installation de stockage et de gestion de déchets non dangereux sur la commune de Montech. La demande concerne une diminution du volume des déchets stockés et une valorisation.

Le projet a été présenté ce jour par Monsieur JARRIAND, président de la Société DRIMM à l'ensemble des élus à la mairie de La Ville Dieu du Temple.

Vu le dossier soumis à l'enquête publique et présenté par le Président de la Société DRIMM, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, émet un avis favorable.

AVENANT AU MARCHE DES TRAVAUX DES VESTIAIRES DE LA SALLE POLYVALENTE DE2017 035

Madame le Maire-adjoint fait part au Conseil Municipal de l'état d'avancement des travaux de la création de vestiaires et mise aux normes des sanitaires de la salle polyvalente. Certaines adaptations pourraient être apportées aux prestations initiales. C'est l'objet des avenants soumis au Conseil Municipal de ce jour.

Lot 1: Gros Œuvre: Sarl PAILLAS et fils

Les travaux en plus-value concernent la mise en place de regard avaloir ainsi que la modification de la section du réseau EP.

Les travaux en moins-values concernent la suppression du revêtement bicouche.

L'ensemble de ces prestations modificatives entraînent **une-plus-value de 652,60 € HT**

Lot 4: Menuiserie Bois : BANZO

A la demande du maître d'ouvrage les travaux en plus-values concernent la mise œuvre d'une porte supplémentaire dans les sanitaires existant pour un montant de : **515,85 € HT**.

Lot 7: CVC Plomberie : GUMIERO

A la demande du maître d'ouvrage les travaux en plus-values concernent la dépose ainsi que la modification de l'installation des urinoirs dans les sanitaires existant pour un montant de : **1 058,00 € HT**.

Lot 8: Carrelage Faïence : LACAZE

A la demande du maître d'ouvrage les travaux en plus-values concernent la mise en œuvre de carrelages et de plinthes supplémentaires dans les sanitaires existant pour un montant de : **552,60 € HT**.

Lot 10 : Peinture : JC DECORS

A la demande du maître d'ouvrage les travaux en plus-values concernent la mise en peinture de la faïence des sanitaires existant ainsi que la peinture du tableau entre vestiaire et salle pour un montant de : **830,65 € HT**.

Après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire-adjoint et en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- D'approuver les avenants de travaux,
- D'autoriser Monsieur le Maire et par conséquence Monsieur le Président du Conseil Départemental de Tarn et Garonne, mandataire de la commune, à signer tout acte et document conséquence des présentes.

RESTAURATION CHARPENTES ET COUVERTURE EGLISE

LOT N°4 VITRAIL / SERRURERIE

DE2017 036

Madame le Maire-adjoint présente au conseil municipal les offres reçues pour le lot n°4 vitrail / serrurerie suite au marché de la restauration des charpentes et couvertures de l'église, qui avait été déclaré infructueux.

Les 3 entreprises consultées ont répondu :

- Queyrel à Montaigu de Quercy (82) : 9064,55 € H.T.
- L'art du vitrail à Mérignac (33) : 15 119,50 € H.T.
- Vitraux Dupuy à Mérignac (33) : 9 259,00 € H.T.

L'agence THOUIN architecture a analysé les offres.

Les membres du conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents décident de retenir l'entreprise QUEYREL de Montaigu de Quercy et chargent Monsieur le Maire de notifier le marché à l'entreprise retenue.

BUDGET COMMUNE – DECISION MODIFICATIVE N°1

DE2017 037

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de procéder au vote de virement de crédits suivants, sur le budget de l'exercice 2017 :

COMPTES DEPENSES					OBJET	MONTANT
Sens	Section	Chapitre	Opération	Article		
D	I	16	ordre	16884	ICNE	1 601
D	F	023			Virement à la section Investissement	1 601

COMPTES RECETTES					Objet	Montant
Sens	Section	Chapitre	Opération	Article		
R	I	021			Virement de la section de fonctionnement	1 601
R	F	77	ordre	778	Produits exceptionnels	1 601

QUESTIONS DIVERSES

Commission PLUI-H – Mme MOREL demande qu'une commission communale soit créée pour participer à l'élaboration du PLUI-H de Saint-Porquier d'après les préconisations transmises par Terres des Confluences dans le cadre du P.L.U.I.-H.

Cette commission sera composée de Xavier PREVEDELLO, Michelle MOREL, Nadine CLAU, Nicole GUESDON, Pierre MIETTE, Luc FIORINA. Mme MOREL indique qu'elle enverra un mail aux élus absents leur demandant s'ils veulent intégrer la commission.

Subvention de la Ligue du Football Amateur pour travaux vestiaires – Mme MOREL donne lecture de la lettre reçue le 17 juillet de la Ligue du Football Amateur notifiant l'attribution d'une subvention de 15 000 € pour la création des vestiaires.

Subvention de la Sauvegarde de l'Art Français pour travaux toiture église – Par courrier reçue le 13 juillet 2017, la Sauvegarde de l'Art Français a accordé une aide de 10 000 € pour la restauration des charpentes et couvertures de l'église.

Devis Orange pour téléphonie mairie et services techniques – Le service Orange a été sollicité pour revoir l'installation de téléphonie à la mairie. Une proposition a été faite avec une mensualité de 90,50 € H.T. (actuellement 87 € H.T.). Un téléphone portable sera acheté pour les services techniques.

Demande de la Société ANSAMBLE pour portail « Ansamble et moi » - Notre prestataires des repas cantine propose la mise en place du portail « Ansamble et moi », espace personnalisé dans un environnement ludique, avec des informations (menus, animations ...) des jeux et des recettes ; portail qui permettrait aux parents d'élèves d'avoir accès à des informations utiles sur la restauration de leurs enfants. Un contact sera pris pour étudier leur demande.

Travaux Vestiaires Salle polyvalente – La réception définitive des travaux aura lieu vendredi 28 juillet, à 14 heures 30 ; une visite de la commission de sécurité a été demandée, indispensable avant l'ouverture au public et aux associations.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à vingt une heures quarante minutes.